

Arrêté ministériel du 4 octobre 2010

Questions/ réponses concernant la mise en oeuvre de l'arrêté du 4 octobre 2010

relatif à la prévention des risques accidentels au sein des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation, notamment dans sa version issue des modifications par l'arrêté du 28 février 2022

- version 1 de janvier 2024

Source URL: <https://aida.ineris.fr/inspection-icpe/risques-accidentels/arrete-ministeriel-4-octobre-2010/arrete-ministeriel-4-octobre>